

**CONTRAT D'ABONNEMENT AU SITE WEB PROCIALE.COM
ET PRESTATIONS DE SERVICES
Conditions Générales n° 04-02001.01**

Entre

- L'Entreprise désignée aux Conditions Particulières

Ci-après désignée « **le client** »

et,

- La société RESSOURCESNET,

Dont le siège social est 23, rue Ballu - 75009 PARIS,

Immatriculée auprès du Tribunal de Commerce de Paris sous le numéro B507 694 230

Représentée par Monsieur Patrick CUENIN en sa qualité de Président, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Ci-après désignée « **RessourcesNet** »

SOMMAIRE

Titre I – Objet et bases du Contrat

Titre II – Offres et services

Titre III – Tarifs et conditions financières

Titre IV – Obligations et responsabilités

Titre V – Assistance

Titre VI – Rupture du contrat

Titre VII – Dispositions diverses

Titre I – Objet et bases du contrat

Article 1. Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions générales dans lesquelles RessourcesNet met à la disposition du client le site web « Prociale.com » lui permettant d'y inscrire les données et informations nécessaires à son accessibilité par ses salariés.

Plus globalement, le présent contrat a pour objet de définir les conditions générales dans lesquelles est mis à la disposition du client l'ensemble des services dont il pourra bénéficier auprès de RessourcesNet.

Le présent contrat, pour être parfait, doit être complété par des conditions particulières définissant avec précision les services de RessourcesNet ainsi que les conditions de leur fourniture.

Article 2. Durée

Le présent contrat est conclu pour une durée initiale de 12 mois, sauf dispositions contraires prévues aux conditions particulières.

La date d'effet du présent contrat est fixée à la date de clôture de la période de gratuité de deux mois proposée par RessourcesNet : elle figure dans les conditions particulières.

Le contrat sera renouvelé par tacite reconduction pour des périodes d'égale durée à la durée initiale, à moins que l'une des parties n'ait notifié à l'autre partie sa volonté de ne pas la renouveler par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au moins 2 mois avant l'expiration de la période en cours.

Titre II– Offres et services

Article 3. Offres

3-1 Accès à Prociale.com

RessourcesNet s'engage à rendre opérationnel pour le client le site web Prociale.com, sous réserve de l'article 3-2 ci-après, de telle manière que le client puisse administrer 7 jours sur 7 jours et 24 heures sur 24, par réseau, les informations nécessaires à la publication, au profit de ses salariés, des services décrits dans les conditions particulières. Cet engagement est valable sauf en cas de force majeure, de perturbations ou saturation des réseaux dues à des causes indépendantes de la volonté de RessourcesNet.

3-2 Accès à internet

RessourcesNet ne fournira pas de service d'accès au réseau Internet. Ce service doit avoir été contracté, ou être contracté indépendamment par le client. En conséquence, RessourcesNet ne sera pas tenu responsable, sous quelque forme que ce soit,

du mauvais fonctionnement, ou de prestation insuffisante des services d'accès au réseau Internet et/ou de communication avec le site web Prociale.com.

3-3 Configuration logicielle

RessourcesNet s'engage à maintenir l'intégrité et le bon fonctionnement de la configuration logicielle nécessaire à l'administration et la publication des données saisies par le client. RessourcesNet ne saurait être tenu responsable du fait de la perte des DONNEES ou autres préjudices liés directement ou indirectement à l'utilisation inappropriée des services par le client.

3-4 Services

Les services que RessourcesNet fournit au client ne font pas l'objet d'une obligation de résultats mais uniquement de moyens.

RessourcesNet met à la disposition du client ses compétences et son savoir-faire techniques comme indiqué ci-après :

3-4-1. Services mutualisés

Les services proposés par RessourcesNet sont uniquement à usage d'information et ne peuvent en aucun cas interférer sur la gestion effective des contrats et/ou services étant la propriété du client.

Les services mutualisés fournis par RessourcesNet font partie de la version de base du site web Prociale.com et sont composés comme suit :

Un espace de CONSULTATION ouvert aux salariés du client inscrits par lui dans les bases, et disposant d'un login, d'un mot de passe et du numéro de l'entreprise. Dans cet espace, les salariés du client ont accès à tous les éléments concernant la protection sociale complémentaire souscrite à leur profit, et disposent de simulateurs facilitant la compréhension des garanties dont ils disposent. Dans le cas où le client serait un GROUPE composé de plusieurs sociétés, les salariés inscrits ont accès aux seules informations concernant la société dont ils font partie. Dans tous les cas, les salariés auront accès au(x) contrat(s) correspondant à leur collège propre.

Un espace d'ADMINISTRATION ouvert à l'Administrateur Principal ainsi qu'aux administrateurs nommés par lui et possédant les droits qu'il leur aura attribués. Comme pour les salariés, si le client est un GROUPE composé de plusieurs sociétés, seul l'Administrateur Principal a accès à l'ensemble des sociétés qu'il aura inscrites, les autres Administrateurs n'ayant accès qu'à leur propre société.

Un GLOSSAIRE technique de termes d'assurances et des domaines connexes, qui est alimenté, maintenu et complété régulièrement par RessourcesNet. Ce glossaire ne peut être modifié par le client.

RessourcesNet fait son affaire de la maintenance et de la mise à jour des informations générales et publiques nécessaires au bon fonctionnement du site web Prociale.com (par ex. plafonds de la Sécurité sociale, tables de mortalités, valeur des points de retraite des caisses obligatoires, ...).

3-4-2. Services personnalisés

RessourcesNet est susceptible de proposer à ses clients des services complémentaires personnalisés pouvant être adjoints à ceux fournis par le site web Prociale.com. Ces services, bien que distribués et accessibles via le site web Prociale.com, sont propres au client et sont fournis moyennant un abonnement complémentaire à l'abonnement aux services mutualisés, dit « de base ».

RessourcesNet informera le client de l'existence de tout nouveau service PERSONNALISE et y affiliera le client uniquement sur sa demande expresse.

Titre III – Tarifs et conditions financières

Article 4. Tarifs et conditions financières

4-1 Abonnement

Les tarifs en vigueur sont disponibles sur simple demande chez : RessourcesNet, 23, rue Ballu, 75009 Paris et figurent ci-dessous pour l'abonnement dit « de base » et sur le BON DE COMMANDE en Annexe des conditions générales pour les services personnalisés, l'assistance sur site et la formation.

Ils s'entendent hors taxes et sont payables annuellement d'avance en Euros. L'abonnement de base est déterminé en fonction des effectifs du client, qui choisit l'une des classes ci-dessous. Une fois son choix établi (via la demande d'abonnement figurant sur le site web Prociale.com, menu « Abonnement »), il pourra affilier autant de salariés qu'il le souhaitera, dans la limite totale des effectifs de la classe d'abonnement choisie : en cas de dépassement, RessourcesNet émettra, après l'en avoir informé, un avenant lui facturant les frais d'abonnement supplémentaires au prorata de la durée restant à courir jusqu'à sa prochaine échéance. Si le client est un GROUPE, l'abonnement s'entend **par Société**.

EFFECTIFS ABONNES	PAR SALARIES (HT ANNUEL)	MONTANT CUMULE
10	28 €	280 €
25	22 €	610 €
50	14 €	960 €
100	11 €	1 510 €
250	9 €	2 860 €
500	4 €	3 860 €
1000	3 €	5 360 €
2 000	2 €	7 360 €
> 2 000	1 €	

1/1/2009

RessourcesNet pourra modifier ses prix à tout moment.

Le montant de l'abonnement est garanti pour la durée du contrat et révisable à la date anniversaire de celui-ci, avec un préavis de deux mois.

RessourcesNet se réserve le droit de répercuter sans délai toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

Le délai de règlement est de 30 jours après émission de la facture. Conformément à la réglementation en vigueur tout retard de paiement entraînera un intérêt de retard égal au taux d'intérêt légal majoré et précisé sur la facture.

Les moyens de règlement acceptés sont : carte de crédit, chèque, virement bancaire ou lettre de change.

4-2 Incident de paiement

En cas de non-paiement, après mise en demeure de payer, restée infructueuse pendant 5 jours ouvrables, RessourcesNet pourra suspendre toutes ses prestations.

En aucun cas, le client ne pourra demander une quelconque indemnité à RessourcesNet du fait de l'interruption de l'accès au service suite à un incident de paiement.

4-3 Accès à PROCIALE.COM

Les coûts de consommation téléphoniques entre le poste du client et le serveur restent à la charge du client ainsi que tout montant, redevance, abonnement, taxe ou autre moyen de rémunération pouvant être éventuellement demandé par le fournisseur d'accès.

Titre IV – Obligations et responsabilités

Article 5. Obligation du client - Ethique

Le respect de l'Ethique constitue pour RessourcesNet une condition essentielle au présent contrat. Le client utilise les services sous son entier contrôle et, par conséquent, son entière

responsabilité. Le client doit s'assurer, et s'engager en conséquence, à respecter toute législation applicable en matière de diffusion de données, d'informations, de fichiers concourant directement ou indirectement à son utilisation du site web Prociale.com, ainsi que pour l'utilisation des services, notamment le Courrier Electronique.

5-1. Contenu

Afin de respecter ses obligations aux termes du présent contrat et de respecter les législations applicables, le client s'engage à ne pas diffuser directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit et sous quelque forme que ce soit, par le biais directement ou indirectement des services fournis, tout contenu notamment: contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs; pornographie ou à caractère pédophile; à caractère injurieux, diffamatoire, portant atteinte à l'honneur ou à la réputation, raciste, d'incitation à la haine raciale ou encore de négationnisme des crimes contre l'humanité; d'expression outrageante, de terme de mépris; de menace de quelque nature que ce soit adressée à une ou plusieurs personnes; d'incitation à commettre un délit, un crime, et plus généralement tout acte répréhensible par la loi; de piratage informatique sous toutes ses formes; de contrefaçon, ou imitation de droits de propriété intellectuelle (droit d'auteur, droits voisins, marques, brevets, dessins et modèles); et plus généralement de tout contenu portant préjudice aux droits de tiers.

5-2. Propriété intellectuelle - Droit à l'image

5-3-1. Rappel

RessourcesNet rappelle que (i) l'Internet ne constitue pas une vaste source de pillage des droits des tiers (ii) toute création, quel que soit son mérite, sa destination, sa taille, son format ou son support est susceptible d'être protégée par des droits d'auteur (iii) les marques de fabrique et de services attribuent à leur titulaire un droit absolu (iv) les titulaires de droit de propriété intellectuelle sont en droit de mettre en place des mesures techniques pour permettre l'identification ou la protection de leurs oeuvres ; (v) chacun dispose d'un droit absolu au respect de son image et de sa vie privée.

5-3-2 Garanties

En conséquence de quoi, le client s'engage et garantit RessourcesNet qu'il détient l'ensemble des droits relatifs au contenu des pages sur sa session du site web Prociale.com.

Le client assume donc à l'égard de RessourcesNet toute responsabilité, y compris les frais d'avocat, en cas de réclamation amiable ou judiciaire de tout tiers s'estimant lésé.

5-3-3 Propriété

Les outils, méthodes, brevets et savoir-faire, sont la propriétés exclusive de RessourcesNet.

Le client demeure propriétaire des données, informations, fichiers et plus généralement de tout contenu intégré au site web Prociale.com, dans la limite des éléments appartenant à des

tiers.

RessourcesNet n'acquiert aucun droit sur aucun des contenus stockés par le client dans le cadre de ce contrat.

RessourcesNet s'interdit de recopier les informations de toutes natures, en dehors de sa prestation normale de sauvegarde de ses équipements.

Aucune des parties n'acquiert aucun droit, quel qu'il soit, sur leurs marques respectives et sur les marques des produits développés par chacune des parties.

En cas de résiliation du présent contrat, RessourcesNet s'engage à détruire tous les documents, bases de données et programmes du client.

RessourcesNet rappelle que l'état de la technique ne permet pas de se protéger de manière satisfaisante contre toute forme de reproduction, réutilisation, rediffusion, ou commercialisation illicite de tout ou partie d'un site internet. RessourcesNet ne pourra, en conséquence, être tenu pour responsable, implicitement ou explicitement, de contrefaçon, spoliation, manque à gagner, ou tout autre dommage subi directement ou indirectement par le client.

5-4. Données nominatives

RessourcesNet rappelle au client que la constitution de fichiers de données nominatives fait l'objet d'une réglementation. Le client s'engage donc à respecter les dispositions de la loi dite «Informatique et Libertés» n° 78/17 du 6 janvier 1978, ainsi que toute disposition législative applicable, et à se soumettre à ce titre aux procédures de déclaration, d'autorisation et d'avis requis en fonction de la nature du fichier exploite.

RessourcesNet invite le client à visiter le site Internet de la Commission Nationale Informatique et Libertés (<http://cnil.fr>) compétente en la matière, afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses obligations légales, et le cas échéant, s'enquérir des conseils et/ou avis de cette dernière.

RessourcesNet s'est, pour sa part, acquitté de ces formalités et certifie avoir effectué toutes les démarches légales et s'être déclaré auprès de la CNIL sous le numéro 1003423, au 18/02/2004.

Article 6. Responsabilité du client

Le client s'engage à ne pas tenter de pénétrer les systèmes informatiques de RessourcesNet, à n'utiliser le site web Prociale.com qu'à des fins licites : il est responsable du contenu et des données de toutes natures qui sont stockés ou communiqués dans le cadre du présent contrat., y compris dans le cas où la saisie des données aura été faite par RessourcesNet, sachant que la mise à disposition des salariés du client n'aura été effectuée que sous sa propre responsabilité.

Article 7. Responsabilité de RessourcesNet

7-1 Contenu

RessourcesNet n'exerce pas de contrôle sur le contenu émis par le client, que ce soit à travers son espace web ou les courriers qu'il serait amené à envoyer. En aucun cas RessourcesNet ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, du fait de la responsabilité du client telle que définie à l'article 7 ci-dessus.

7-2 Hébergement

RessourcesNet n'assume pas une obligation de résultat, mais de moyens : il ne saurait être tenu responsable des difficultés d'accès ou de l'impossibilité momentanée d'accès dues aux perturbations du réseau de télécommunication ; le client déclare avoir été informé des contraintes et de la complexité des réseaux mondiaux, et de l'afflux des utilisateurs d'INTERNET, à certaines heures.

En outre, RessourcesNet ne saurait être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes, quelles qu'elles soient, de tout dommage qui affecterait le client.

7-3 Accès

RessourcesNet ne garantit ni l'accès sans interruption au serveur par les salariés et les administrateurs du client, ni la vitesse d'accès à ce serveur en raison des spécificités du réseau Internet ne permettant pas d'obtenir ce genre de garanties.

RessourcesNet n'encourt aucune responsabilité du fait de la perte des informations que le client aurait stockées sur le site web Prociale.com, sauf en cas de faute lourde dont la fourniture de la preuve incomberait au client.

RessourcesNet se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration, sans droit à indemnités : dans ce cas, le client serait dûment avisé de ces opérations.

7-4 Sécurité

La responsabilité de RessourcesNet ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante sur l'espace du client dans le site web Prociale.com ou pour un piratage de la messagerie électronique du client et ce, malgré toutes les mesures de sécurité qui ont été prises par RessourcesNet.

7-5 Limite de responsabilité

La responsabilité de RessourcesNet ne pourra, en tout état de cause, être recherchée que dans le respect des limites de responsabilité du contrat RessourcesNet.

Si la responsabilité de RessourcesNet découlant directement ou indirectement du présent contrat venait à être engagée, le montant des dommages-intérêts auquel RessourcesNet pourrait être condamnée est limité au montant annuel du présent

contrat.

7-6 Confidentialité

RessourcesNet et le client assurent le caractère confidentiel des termes de ce contrat et de toutes informations obtenues dans le cadre des services fournis par le biais du site web Prociale.com.

RessourcesNet s'engage en son nom, comme en celui de l'ensemble de son personnel et de ses sous-traitants, à respecter le secret professionnel et à considérer comme strictement confidentiels tous les renseignements fournis, tous les documents confiés et tous les entretiens auxquels ils participent, pendant la durée du contrat.

Titre V – Assistance

Article 8. Formes d'assistance

RessourcesNet met à la disposition des administrateurs du client, trois types d'assistance :

- une aide disponible à tout moment sur le site web Prociale.com dans le cadre d'aides contextuelles et d'une aide en ligne complète,

- une aide en ligne aux heures et jours ouvrés via l'adresse support@prociale.com sans qu'aucun délai de réponse ne puisse être exigé de RessourcesNet, qui s'efforcera néanmoins de répondre dans les 24h de la réception du message,

- un service d'accueil téléphonique pouvant faire l'objet d'un numéro à tarification spéciale ayant pour objet toutes les questions relatives aux services fournis par RessourcesNet et sans engagement de résolution du problème. Ce service d'accueil téléphonique est disponible les jours ouvrés, de 9h30 à 18h30. RessourcesNet peut être amené à interrompre l'assistance, ou une partie de l'assistance, pour des raisons de maintenance sans droit à indemnité. Cette assistance est incluse dans l'abonnement de base au site web Prociale.com.

8-1 Assistance sur site

RessourcesNet peut aussi apporter une assistance chez le client, à sa demande. Pour cela, le client est invité à utiliser le BON DE COMMANDE figurant en annexe des conditions générales de ce contrat. L'assistance sur site sera facturée au client selon le barème figurant en annexe, ainsi que les frais éventuels de déplacement, de repas et d'hébergement.

8-2 Formation

RessourcesNet peut également apporter au client, s'il le demande, des séances de FORMATION à l'intention de ses administrateurs. Celles-ci se déroulent par périodes d'une demi-journée, et intègrent la maîtrise de l'administration de la session du site web Prociale.com du client et, optionnellement, des aspects généraux quant à l'environnement de la protection sociale, et celui de l'assurance complémentaire en entreprise.

Les conditions de déroulement de ces formations font l'objet d'une annexe aux conditions générales.

Le client peut formuler sa demande à l'aide du BON DE COMMANDE figurant en annexe, ou par téléphone ou par email : après étude des besoins, sera proposé un devis de formation qui devra être approuvé par le client.

Titre VI – Rupture du contrat

Article 9. Résiliation

9-1 De plein droit

Chacune des parties au contrat a le loisir de résilier l'abonnement souscrit à son échéance annuelle sous réserve qu'elle ait averti l'autre partie deux mois au moins avant cette date d'échéance par lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation sera également prononcée de plein droit dans l'un des cas suivants : disparition de la société ou du groupe, cessation d'activité, liquidation, saisie. Dans ce cas, elle sera effective à la date de changement de statut de la société et du groupe, sans que RessourcesNet ne verse aucune indemnité ou remboursement pour des périodes restant à courir.

9-2 Manquements

Le non - respect par l'une ou l'autre des parties aux obligations énoncées, constitutif d'une faute grave caractérisée, autorise de plein droit la résiliation du présent contrat, pour motif légitime, dix jours après relance et l'envoi par recommandé avec accusé de réception d'une lettre de mise en demeure de s'exécuter, restée, en tout ou partie, sans effet.

La faute grave caractérisée est celle qui résulte d'un manquement de l'une des parties à une obligation essentielle du présent contrat, tel qu'il ressort de la volonté déclarée du client et de RessourcesNet, et des conditions de l'engagement des parties décrites dans le présent contrat.

En tout état de cause, la partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages-intérêts, dans le respect de l'article 8.

9-2 Refus des nouveaux tarifs

Dans tous les cas où le client refuse les nouveaux tarifs, il pourra résilier son contrat.

Cette résiliation doit être notifiée par l'envoi à RessourcesNet d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

La résiliation prendra effet à la date du renouvellement de la période en cours.

En ce cas, tout compte client dont une échéance n'aura pas été réglée dans les huit jours sera fermé sans autre préavis.

Titre VII – Dispositions diverses

Article 10. Réclamations

Toutes les réclamations doivent être formulées par écrit et transmises à RessourcesNet, 23, rue Ballu, 75009 Paris.

Article 11. Autorisations et déclarations

Le client déclare disposer de l'ensemble des autorisations légales et administratives nécessaires à l'exécution du présent contrat.

Article 12. Fin du contrat

A la fin du contrat pour quelque cause que ce soit, le client devra sans délai cesser toute utilisation des services de RessourcesNet.

Article 13. Cession

13-1 RessourcesNet

RessourcesNet pourra transférer ses droits et obligations aux termes du contrat, à une société ayant une expertise dans le domaine d'intervention de RessourcesNet équivalente à la sienne.

RessourcesNet doit aviser le client du transfert du contrat un mois avant la réalisation effective de celui-ci : dans ce cas, celui-ci pourra résilier son contrat avant sa date d'échéance.

13-2 Client

Le client ne pourra, en aucun cas, céder totalement ou partiellement, à titre onéreux ou gracieux l'objet de ce contrat sans l'accord exprès, écrit et préalable de RessourcesNet.

Article 14. Suspension

14-1 Force majeure

En cas de survenance d'un cas de force majeure, les obligations des parties seront suspendues. De convention expresse, constitue un cas de force majeure, l'indisponibilité prolongée du SERVEUR due aux perturbations du réseau de télécommunication ainsi que toute indisponibilité imputable à des causes étrangères à RessourcesNet ou hors de son contrôle. Si le cas de force majeure persiste au-delà d'une durée de 30 jours, le

présent contrat pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties sans droits à des indemnités.

14-2 Manquements

L'accès est suspendu de plein droit et le code d'accès invalidé si le paiement n'est pas effectif après relance et lettre de mise en demeure.

En outre, RessourcesNet se réserve la possibilité de restreindre, limiter ou suspendre ses services sans préavis ni indemnité s'il apparaît que le client utilise ceux qui lui sont fournis pour une activité, quelle qu'elle soit, qui ne serait pas conforme à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Le client est informé par mail, lettre simple ou fax et éventuellement par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 15. Interprétation

Si une ou plusieurs dispositions du présent contrat sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée. Toutefois, les parties pourront d'un commun accord, convenir de remplacer la ou les stipulations invalidées.

Article 16. Attribution de compétence

Le Présent contrat est régi par la loi française. Toutes contestations qui pourraient s'élever entre les parties à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent contrat seront